



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS
Société anonyme au capital de 14.004.292,50 €
Siège social :
393 010 467 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 AVRIL 2012

SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	3
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	5
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	11
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011/2012	33

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages ...et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 23 juillet 2012

Carlos UBACH
Directeur Général

RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2011-2012
(du 1^{er} novembre 2011 au 30 avril 2012)

PREAMBULE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

Il a été procédé aux corrections et modifications de présentation comptable suivantes :

Correction d'erreurs sur les actifs incorporels

Lors de l'acquisition de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS au Groupe Partouche en avril 2006, il avait été reconnu des immobilisations incorporelles liées aux droits d'exploitation des casinos. Les éléments caractéristiques de ces droits ne les rendent pas éligibles à la qualification d'un actif incorporel selon les critères de la norme IAS 38.

Il a donc été décidé de procéder à une correction du bilan.

La correction a consisté à annuler la présentation d'actifs incorporels pour 31 M€ et de l'IDP correspondant pour 10 M€ puis de reclasser le montant net en goodwill. La correction a été appliquée dès le 1er novembre 2010 et au bilan au 31 octobre 2011. Elle est de même montant.

Il est précisé que cette correction n'a d'incidence ni sur le résultat, ni sur la situation nette.

Présentation du chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18 et aux pratiques sur le marché des jeux de casino, SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a décidé de modifier la présentation de son chiffre d'affaires en faisant apparaître désormais les recettes avant les prélèvements de l'Etat et de la Commune sur les recettes des jeux.

Les résultats au 30 avril 2011 et au 31 octobre 2011 présentés ci-après ont été retraités selon les principes ci-dessus visés afin de permettre la comparaison.

RESULTATS

Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'Euros)

	30/04/2012 (6 mois)	31/10/2011 (12 mois) Retraité	30/04/2011 (6 mois) Retraité
Chiffre d'affaires	9.092	19.399	9.013
<i>dont – jeux virtuels</i>	1.121	2.503	1.305
– casinos	7.971	16.896	7.708
Produits des activités ordinaires	6.455	13.189	6.466
<i>dont – jeux virtuels</i>	1 121	2.503	1.305
– casinos	5334	10.686	5.161
Résultat opérationnel courant	208	(116)	(159)
Résultat opérationnel	387	(934)	(1266)
Coût de l'endettement financier net	(38)	(61)	(28)
Résultat net part du Groupe	219	489	(1344)
Résultat net de base par action (en €)	0,04	0,14	(0,37)

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2012 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2011, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2012 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2011 à l'exception des nouvelles normes et interprétations visées ci-après :

Les normes et amendements suivants, modifiés ou entrés en vigueur sur l'exercice, sont appliqués mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 24 révisé: informations à fournir sur les parties liées
- Amélioration annuelle des normes IFRS (6 mai 2010)
- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers
- Amendement IAS 32 : Classification des émissions de droits
- IFRIC 19 « Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux »
- Amendement IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal ».

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire pour la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS en 2012 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés.

Les normes et amendements déjà adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliqués par anticipation.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Au premier semestre de l'exercice 2011-2012, l'activité des Centres de Jeux Virtuels reste stable à périmètre égal avec un chiffre d'affaires de 1,1 M €, c'est-à-dire après élimination du chiffre d'affaire réalisé sur les centres BELLE EPINE et « Cyber café » ATLANTTEAM avec qui nous avons cessé notre partenariat en début de semestre.

Le chiffre d'affaires semestriel comparé du site du passage des Princes, toujours à périmètre égal, fait apparaître une baisse de 2%. Cette donnée est à relativiser puisqu'elle s'inscrit dans une courbe ascendante. En effet au mois de novembre nous étions à - 13%, fin avril à - 2%, au mois de mai +2% et fin juin + 5%.

Dans le cadre des opérations de cession du casino d'Agadir, les associés d'Atlantis, acquéreurs défaillants du casino, ont été déboutés de l'ensemble de leur demande par décision du Tribunal de Commerce de Paris du 21 mai 2012, dont appel a été interjeté.

Par décision du 21 février 2012, la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a été condamnée à payer une somme de 300.000 € aux sociétés Chabaza JB Limited et à Mr Jablan. La SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a interjeté appel de cette décision.

Par mesure de prudence, la provision d'un montant de 1.100 K€ inscrite au bilan au 31 octobre 2011 a été maintenue.

Une procédure prud'homale a été introduite au cours du semestre et, par mesure de prudence, une provision de 50 000 € a été inscrite au 30 avril 2012.

Nous rappelons que, suite à l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en date du 12 août 2010 et une période d'observation de onze mois, le Tribunal de Commerce de Paris a homologué le 21 juillet 2011 le Plan de Continuation qui prévoit un remboursement du solde du passif en huit annuités progressives, la première annuité intervenant à la date anniversaire du Plan, selon l'échéancier suivant :

- 1 an après l'adoption du plan : 5% du passif,
- 2 ans après l'adoption du plan : 5% du passif,
- 3 ans après l'adoption du plan : 5% du passif,
- 4 ans après l'adoption du plan : 8% du passif,
- 5 ans après l'adoption du plan : 12% du passif,
- 6 ans après l'adoption du plan : 15% du passif,
- 7 ans après l'adoption du plan : 25% du passif,
- 8 ans après l'adoption du plan : 25% du passif,

En exécution des engagements résultant du Plan de Continuation, les créances d'actionnaires et d'obligataires ont été converties en capital en octobre 2011 pour un montant total de 4.086 K€. Ainsi, le passif évalué à la somme de 13,4 M€, déduction faite des créances converties en capital pour 4,1 M€, s'élèverait à 9,3 M€.

Sous déduction des créances contestées et faisant l'objet d'une instance en cours pour un montant de 2,0 M€, le premier versement qui devra intervenir le 21 juillet 2012 se fera sur la base d'un passif de 7,3 M€.

Au 30 avril 2012, la société dispose déjà en trésorerie de la somme correspondant au premier versement de 5%, soit 364 K€.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le Groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2012, repose sur les actions mises en œuvre par la société pour respecter les modalités de son Plan de Continuation. Ces actions consistent, pour ses activités de casinos à :

- se recentrer sur les métiers du jeu et ses activités périphériques (restauration, hôtellerie, spectacles, événementiel) obligatoires ou génératrices de trafic,
- mise en place et amélioration de la mixité des jeux (présence de jeux traditionnels et de machines à sous dans la même salle et accès gratuit), en installant de nouveaux jeux autorisés et en profitant des nouvelles opportunités technologiques accordées par le régulateur,
- poursuivre la croissance externe par l'acquisition de nouvelles exploitations de petite ou moyenne taille ayant vocation à être développées.

Pour les centres de jeux virtuel à :

- rechercher des rentabilités nouvelles pour le centre situé Passage des Princes à Paris,
- poursuivre sa politique d'accords de partenariat ponctuels,
- développer de nouveaux partenariats avec de grands groupes,
- interrompre ou ne pas renouveler des partenariats non rentables,
- poursuivre la rotation du parc machines chez ses partenaires.

- FILIALES

Les résultats Groupe consolidés sont positifs à hauteur de 219 K€ au premier semestre. La fréquentation des casinos est en baisse de 5,07%. La conjoncture actuelle a certainement un impact significatif difficilement quantifiable.

Cette baisse de fréquentation n'a pas affecté notre Produit Brut des Jeux puisque nous notons une augmentation sur la période de 3% avec un Produit Brut des Jeux de 6,9 M€. Nous notons également une augmentation du Produit Net des Jeux de l'ordre de 2,26% avec 4,2 M€.

Le chiffre d'affaires hors-jeux est en hausse de 6,07% avec 1,1 M€ contre 1 M€ au 30 avril 2011. La partie restauration progresse quant à elle de + 15,14% au regard de la période précédente. Ces résultats s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du Groupe de valorisation des activités annexes.

Au total, le chiffre d'affaires de l'activité casinos est en hausse de 3,42% avec 8 M€ contre 7,7 M€.

Le Casino de GRUISSAN a vu son autorisation de jeux renouvelée jusqu'au 28 février 2017, date d'échéance du cahier des charges.

Les casinos de CHATEL GUYON et de PORT LA NOUVELLE ont fait l'acquisition de nouvelles machines à sous ; la salle des grands jeux du Casino de GRUISSAN a été rénovée. Ainsi, grâce aux investissements réalisés et à notre stratégie, nous avons réussi à augmenter notre chiffre d'affaires de 3,03%, en dépit d'une baisse de la fréquentation de nos établissements de 5,07%. Nous devons cette hausse du chiffre d'affaires à l'augmentation de notre Produit Brut des Jeux qui a été engendrée par la mise en place du « Ticket in ticket out », de nouvelles machines à sous dans nos exploitations et une amélioration du chiffre d'affaires annexe. La nouvelle direction a mis en place une politique d'offres optimisées et ciblées qui permet également à nos meilleurs clients de rester plus longtemps dans nos établissements.

EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE

A) SECTEUR DES JEUX D'ARCADES

Les travaux de rénovation que nous avons entrepris sur le site que nous exploitons en nom propre situé passage des Princes, ainsi que les nombreuses actions de communication et de marketing sur place, en partenariat ou bien sur notre site Internet, ont permis d'inverser la courbe descendante du chiffre d'affaires.

Il est important de noter que le chiffre d'affaires a augmenté consécutivement à l'inauguration du 12 avril 2012 qui fait suite à la rénovation opérée sur le site. Cette tendance a perduré au mois de mai ainsi qu'au mois de juin. Ainsi sur la période allant de cette inauguration à fin juin 2012, notre chiffre d'affaire a progressé de 22,51% par rapport à la même période de N-1.

La prise de fonction de notre nouveau Directeur d'exploitation début mai sur la partie « La Tête dans les Nuages » devrait apporter une nouvelle dynamique à notre enseigne

B) SECTEUR DES CASINOS

Les travaux réalisés à GRUISSAN, travaux de rénovation de la piscine et de l'hôtel, nous ont permis de maintenir le classement en « Trois étoiles » de l'hôtel, et ce malgré des normes plus exigeantes, et de conserver également l'enseigne Best Western.

Le casino de GRUISSAN va accueillir une manche qualificative du WORLD POKER TOUR du 1^{er} au 11 novembre 2012 avec le planning suivant :

- du 1^{er} au 7 novembre : manches qualificatives et satellites
- du 7 au 11 novembre : tournois (21 tournois)

La SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS a négocié l'exclusivité régionale de cet évènement pour trois saisons. Nous attendons de 300 à 400 joueurs pour l'épreuve finale.

Les casinos de CHATELGUYON et de PORT LA NOUVELLE ont fait l'acquisition de nouvelles machines à sous.

Cette politique a permis au Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS d'augmenter son chiffre d'affaires net pour le premier semestre alors que nos concurrents directs communiquent sur des chiffres en baisse jusqu'à - 10 %. Nous maintiendrons donc nos directives et stratégie de croissance pour ce deuxième semestre.

TENDANCES ET PERSPECTIVES

La SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS continue à privilégier la rentabilité du site exploité en nom propre au Passage des Princes. Nous avons également l'objectif de développer de nouveaux accords de partenariat.

Le nouveau site Internet de la Tête dans les Nuages nous a permis de redynamiser les contacts, notamment par les réseaux sociaux mais aussi par le contenu et les offres de communication mis en ligne.

Le nouveau logo a été intégré par le public et prend sa part dans le renouveau de l'enseigne « La Tête dans les Nuages ». Le site Internet des exploitations fera prochainement l'objet d'une refonte dans le but de mettre en place une charte graphique commune.

Pour le secteur casinos, la mise en place d'une comptabilité analytique plus spécifique nous permettra une meilleure maîtrise des charges dans nos exploitations. La stratégie Groupe axée sur la rentabilité des activités annexes permettra certainement d'augmenter notre chiffre d'affaires hors-jeux.

Au casino de PORT LA NOUVELLE, des projets sont à l'étude pour la création d'une terrasse donnant sur le restaurant et la discothèque. Ces travaux seront financés en grande partie par affectation du compte 471.

Le casino de CHATELGUYON entreprend des travaux d'aménagement afin d'intégrer les grands jeux dans la salle machine à sous. Cette nouvelle disposition permettra également aux joueurs de commander ou consommer sans devoir quitter la salle de jeux.

L'installation de nouvelles machines toujours plus attractives permet de maintenir l'attrait de la nouveauté à nos exploitations. L'accueil et le service clientèle seront également optimisés.

REPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2012

L'Assemblée Spéciale du 15 novembre 2011, réunissant les actionnaires titulaires de droits de vote double, a mis fin auxdits droits de vote double. Ainsi, à l'issue de cette Assemblée Générale, le capital est composé de 5.092.470 actions ouvrant droit à 5.092.470 droits de vote.

Actionnaires	Capital (actions)		Droit de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
FRAMELIRIS	1.886.627	37,05%	1.886.627	37,05%
VERNEUIL PARTICIPATIONS	994.065	19,52%	994.065	19,52%
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (EEM)	468.806	9,21%	468.806	9,21%
FOCH INVESTISSEMENTS	942.415	18,5%	942.415	18,5%
MATIGNON	167.639	3,29%	167.639	3,29%
INVEST SECURITIES	94.736	1,86%	94.736	1,86%
MERY SANSON NP / USUF	80.263	1,58%	80.263	1,58%
M. Alexandre SANSON	48.158	0,94%	48.158	0,94%
Autres actionnaires nominatifs	61.104	1,12%	61.104	1,12%
Public	348.657	6,93%	348.657	6,93%
Total	5.092.470	100%	5.092.470	100%

PARTIES LIEES

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport au 31 octobre 2011.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

Aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (« Risques », pages 17 et suivantes du rapport financier annuel 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2012).

Le Conseil d'Administration

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Actif (en milliers d'euros)	Au 30.04.2012 6 mois	Notes	Au 31.10.2011 12 mois Retraité	Au 30.04.2011 6 mois Retraité
Ecarts d'acquisition	19 679	1	19 679	19 679
Immobilisations incorporelles	15	2	8	8
Immobilisations corporelles	4 539	3	4 389	4 714
Autres actifs financiers non courants	296		285	275
Impôts différés	63		77	57
Actifs non courants	24 591		24 438	24 733
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	-		-	-
Stocks et en-cours	189		190	192
Clients	464		216	362
Autres actifs courants	1 061		929	902
Actif d'impôt exigible	16		11	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 745	6	1 949	1 766
Actifs courants	3 475		3 295	3 233
Total de l'actif	28 067		27 733	27 966

Passif (en milliers d'euros)	Au 30.04.2012 6 mois	Notes	Au 31.10.2011 12 mois Retraité	Au 30.04.2011 6 mois Retraité
Capital	14 004		14 004	9 918
Réserves consolidées	844		355	402
Ecarts de conversion	-		-	-
Résultat net part du Groupe	219		489	(1 344)
Capitaux propres part du Groupe	15 068		14 849	8 976
Intérêt des minoritaires	123		124	598
Capitaux propres	15 191	D	14 973	9 574
Emprunts auprès des établissements de crédit	671	6	875	1 012
Emprunts et dettes financières divers	6 045	6	5 980	14
Autres passifs non-courants	77		86	91
Provisions non courantes	1 308	5	1 411	1 355
Impôts différés	-		-	-
Passifs non courants	8 102		8 351	2 471
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	-		-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	296	6	286	395
Emprunts et dettes financières divers	380	6	347	11 794
Fournisseurs	1 577		1 339	1 272
Dettes fiscales et sociales	1 871		1 897	1 888
Autres passifs courants	601		507	503
Provisions courantes	50	4	31	69
Passif d'impôt exigible	-		-	-
Passifs courants	4 774		4 408	15 920
Total du passif	28 067		27 733	27 966

A. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Au 30.04.2012 6 mois	Notes	Au 31.10.2011 12 mois Retraité	Au 30.04.2011 6 mois Retraité
Chiffre d'affaires	9 092		19 399	9 013
Prélèvements	(2 671)		(6 290)	(2 563)
Chiffre d'affaires net de prélèvements	6 421		13 109	6 450
Autres produits de l'activité	34		80	16
Produits des activités ordinaires	6 455	7	13 189	6 466
Achats consommés	(399)		(910)	(393)
Charges externes	(2 196)		(4 677)	(2 457)
Charges de personnel	(2 859)		(5 597)	(2 776)
Impôts et taxes	(253)		(504)	(241)
Dotations nettes aux amortissements	(524)		(1 229)	(653)
Dépréciations nettes des reprises :				
Sur actifs financiers	(1)		(61)	1
Sur actifs courants	(6)		(169)	(63)
Provisions nettes des reprises	77		(36)	32
Autres (charges) produits opérationnels	(86)		(124)	(75)
Résultat opérationnel courant	208		(116)	(159)
Autres produits et charges opérationnels non courants	179		(818)	(1 107)
Résultat opérationnel	387	7	(934)	(1 266)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	2		1	-
Coût de l'endettement financier brut	(40)	6	(62)	(28)
Coût de l'endettement financier net	(38)		(61)	(28)
Autres produits (charges) financiers	(121)		1 509	2
Résultat avant impôt	228		513	(1 293)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(9)		(25)	(48)
Résultat net de la période	219		488	(1 341)
Résultat global total de la période attribuable aux	219		489	(1 344)
- propriétaires de la société				
- participations ne donnant pas le contrôle	(1)		(1)	3
Résultat net par action (part du Groupe)	0,04 €		0,14 €	(0,37 €)
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	0,04 €	9	0,14 €	(0,37 €)

B2. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Au 30.04.2012 6 mois	Au 31.10.2011 12 mois	Au 30.04.2011 6 mois
Résultat net de la période	219	489	(1 344)
Ecart de conversion	-	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-	-
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-
Autres éléments	-	-	-
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-	-
Résultat global total de la période attribuable aux propriétaires de la société'	219	489	(1 344)
Résultat global total de la période attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(1)	3
Résultat global total de la période	219	488	(1 341)

B. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Au 30.04.2012 6 mois	Au 31.10.2011 12 mois	Au 30.04.2011 6 mois
Résultat net de la période	219	488	(1 341)
Charges d'intérêts	40	62	28
Produits d'intérêts	(2)	(1)	(2)
Impôt sur les sociétés	9	25	48
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	439	1 974	1 718
Autres (produits) et charges calculés	(122)	(1 507)	(1)
(Plus-values), moins-values de cession	(174)	33	50
Capacité d'autofinancement	410	1 074	501
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	1	(2)	(4)
Clients	(249)	147	1
Fournisseurs	238	585	406
Variation des autres actifs et passifs	(77)	(268)	(236)
Impôt (payé) ou remboursé	-	4	(45)
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	324	1 539	623
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(723)	(672)	(438)
Acquisitions d'immobilisations financières	(12)	(157)	(17)
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise			
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	216	19	20
Cessions d'immobilisations financières			
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs			
Intérêts reçus	2	1	2
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	3	102	78
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	(513)	(706)	(354)
Dividendes mis en paiement	(1)	(1)	(1)
Autres variations		(47)	
Souscription d'emprunts			
Remboursement d'emprunts	(150)	(394)	(224)
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	159	(4)	9
Intérêts payés	(44)	(85)	(11)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	(37)	(531)	(226)
Variation de trésorerie	(226)	302	42
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	1 941	1 639	1 639
Impact des différences de change			
Trésorerie nette à la clôture de la période	1 715	1 941	1 681

C. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capi- tal	Ecart de conver- sion	Résul- tat	Réserves conso- lidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts des minori- taires	Capitaux propres consolidés
Au 31.10.2010 Normes IFRS	9 918	-	(11 253)	11 654	10 320	596	10 916
Affectation du résultat			11 253	(11 253)	-		
Résultat de l'exercice			(1 343)		(1 343)	3	(1 340)
Distribution de dividendes						(1)	(1)
Variation de périmètre							
Au 30.04.2011 Normes IFRS	9 918	-	(1 343)	401	8 976	598	9 574
Affectation du résultat			11 253	(11 253)	-		
Résultat de l'exercice			489		489	(1)	488
Distribution de dividendes						(1)	(1)
Augmentation de capital	4 086				4 086		4 086
Autres variations				(46)	(46)		(46)
Variation de périmètre						(470)	(470)
Au 31.10.2011 Normes IFRS	14 004	-	489	356	14 849	124	14 973
Affectation du résultat			(489)	489	-		
Résultat de l'exercice			220		220	(1)	219
Distribution de dividendes						(1)	(1)
Autres variations				(1)	(1)		
Variation de périmètre							
Au 30.04.2012 Normes IFRS	14 004	-	220	844	15 068	123	15 191

D. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE L'EMETTEUR

Société Française de Casinos (SFC) est une société anonyme dont le siège social est sis Tour de l'Horloge - 4, Place Louis Armand - 75012 PARIS - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 393 010 467. Elle est cotée sur NYSE Euronext Paris, Eurolist compartiment C.

SFC est la société mère d'un groupe français spécialisé dans l'exploitation de centres de jeux virtuels et l'exploitation de casinos ainsi que les activités d'hôtellerie et de restaurants qui s'y rapportent. (ci-après «SFC» ou «le Groupe»).

Les états financiers reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

En date du 10 juillet 2012, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels de SFC pour le semestre se terminant le 30 avril 2012.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

● 1^{er} jugement favorable dans le dossier Atlantis Finances SAS

Le 24 septembre 2009, la Société Française de Casinos a résilié les accords pris avec la Société Atlantis Finances, anciens acquéreurs du Casino « Le Mirage » au Maroc, pour défaillance et non-respect de ceux-ci. La somme de 1 180 K€ a été conservée à titre de pénalité telle que prévue dans les clauses desdits accords.

En date du 14 avril 2010, la Société Française de Casinos a reçu une assignation de la Société Atlantis Finances.

Au 31 octobre 2011, la société a comptabilisé une provision de 1 100 K€ (classée en charge non courante au compte de résultat).

Par jugement du 21 mai 2012, le Tribunal de Commerce de Paris a rejeté l'ensemble des demandes faites par la Société Atlantis Finances.

En date du 11 juin 2012, l'appel a été interjeté de cette décision.

Toujours dans le cadre de la cession du casino d'Agadir, la Société Française de Casinos a été condamnée, par décision en première instance du 21 février 2012, à verser la somme de 300 K€ au titre de remboursement partiel de prix et de dommages intérêts aux sociétés Chabaza et JB Limited ainsi qu'à Monsieur Jablan.

Société Française de Casinos a fait appel de cette décision.

Par mesure de prudence, la provision de 1 100 K€ a été maintenue dans les comptes au 30 avril 2012.

● Fermeture du centre de Belle Epine

Société Française de Casinos a signé un protocole transactionnel de résiliation pour l'exploitation du Centre à l'enseigne de la société « La Tête dans les Nuages » au sein du Beach bowling exploité par la société PARIS BOWLING BELLE EPINE.

En effet, cette exploitation était déficitaire de 41 K€ au 31 octobre 2011. Société Française de Casinos a donc cédé l'ensemble des machines de jeux virtuels déjà présentes sur place au 31 janvier 2012. Cette opération a permis de dégager une plus-value de 168 K€ classée en autres produits opérationnels.

III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Secteur d'activité	Siège	Rcs	Pourcentage d'intérêt	
				30.04.2012	31.10.2011
Société Française de casinos	Jeux Virtuels	Paris	393 010 467	Société consolidante	
Centre d'Animation Le Phœbus	Casinos	Gruissan	305 322 042	99,89%	99,89%
Châtel Casino	Casinos	Châtelguyon	391 605 987	99,91%	99,91%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Casinos	Port-la-Nelle	407 654 094	100,00%	100,00%
Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon	Structure	Châtelguyon	395 780 380	94,85%	94,85%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Structure	Châtelguyon	395 780 364	91,72%	91,72%
Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan	Casinos	Gruissan	419 100 953	98,89%	98,89%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Structure	Paris	347 497 844	97,55%	97,55%
Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel	Casinos	Châtelguyon	395 780 075	94,52%	94,52%
Sci Foncière des Grands Hôtels	Structure	Châtelguyon	342 241 791	94,87%	94,87%
Sci de l'Hôtel du Casino	Casinos	Gruissan	412 196 123	99,88%	99,88%
Sci du Centre d'animation Le Phœbus	Casinos	Gruissan	307 605 022	97,52%	97,52%
Grand Casino de Jeux – Beaulieu-sur-Mer	Structure	Paris	390 785 723	100,00%	100,00%
Société Française de Dancings et de Discothèques	Structure	Paris	419 926 597	100,00%	100,00%

Aucune modification du périmètre de consolidation n'est intervenue durant la période

IV. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés au 30 avril 2012 de SFC sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, au 30 avril 2012, ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2011, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date. Les états financiers consolidés de SFC pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 sont disponibles sur le site internet www.casinos-sfc.com ou sur demande au siège social de la société situé Tour de l'Horloge – 4, Place Louis Armand – 75012 PARIS.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2012 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2011, à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Les normes et amendements suivants, modifiés ou entrés en vigueur sur l'exercice, sont appliqués mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 24 révisée - « Informations à fournir sur les parties liées »
- Améliorations annuelles des normes IFRS (6 mai 2010)
- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers »
- Amendement IAS 32 « Classification des émissions de droits »
- IFRIC 19 « Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux »
- Amendement IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal ».

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire pour SFC en 2012 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés.

Les normes et amendements suivants, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation. Les éléments principaux sont :

- IAS 27 - « Etats financiers consolidés et individuels », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013
- IAS 28 - « Participations dans les entreprises associées et coentreprises », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013
- IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015
- IFRS 10 - « Etats financiers consolidés », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013
- IFRS 11 - « Accords conjoints », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 ;
- IFRS 12 - « Information à fournir sur les participations dans les autres entités », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013
- IFRS 13 - « Evaluation de la juste valeur », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013
- Amendement à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012
- Amendement à IAS 12 - « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacent », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012
- Amendement à IAS 19 - « Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013
- Amendement à IAS 32 - « Compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014
- Amendements à IFRS 1 « Première adoption des IFRS », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011 et 1^{er} janvier 2013
- Amendement à IFRS 7 « Présentation - Compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013
- Amendement à IFRS 7 et IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015
- IFRIC 20 « frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

Continuité d'exploitation

Suite à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en date du 12 août 2010 et à une période d'observation de onze mois, le Tribunal de Commerce de Paris avait homologué le 21 juillet 2011 le Plan de Continuation présenté par la société le 23 juin 2011, après consultation préalable des créanciers.

En exécution des engagements résultant du Plan de continuation, les créances d'actionnaires et d'obligataires avaient été converties en capital en octobre 2011 pour un montant total de 4 086 K€. Ainsi, le passif évalué à la somme de 13,4 M€, déduction faite des créances converties en capital pour 4,1 M€, s'élèverait à 9,3 M€.

Sous déduction des créances contestées et faisant l'objet d'une instance en cours pour un montant de 2,0 M€, la base du premier versement se fera sur un passif de 7,3 M€.

Au 30 avril 2012, la société dispose en trésorerie du premier versement de 5%, soit 364 K€, qu'elle devra décaisser le 21 juillet 2012.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le groupe pour la préparation des états financiers au 30 avril 2012, repose sur les actions mises en œuvre par la société pour respecter les modalités de son Plan de Continuation. Ces actions consistent, pour ses activités de casinos, à :

- se recentrer sur les métiers du jeu et ses activités périphériques (restauration, hôtellerie, spectacles, évènementiel) obligatoires ou génératrices de trafic,
- exploiter la nouvelle réglementation en mettant en place la mixité des jeux (présence de jeux traditionnels et de machines à sous dans la même salle et accès gratuit), en installant de nouveaux jeux autorisés et en profitant des nouvelles opportunités technologiques accordées par le régulateur,
- poursuivre sa croissance externe par l'acquisition de nouvelles exploitations de petite ou moyenne taille ayant vocation à être développées.

Pour les centres de jeux virtuel à :

- rechercher des rentabilités nouvelles pour le centre situé Passage des Princes à Paris,
- poursuivre sa politique d'accords de partenariat ponctuels,
- développer de nouveaux partenariats avec de grands groupes,
- poursuivre la rotation du parc machines chez ses partenaires.

Jugements et estimations

Pour établir ses comptes, SFC procède à des jugements et des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. SFC revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements sont décrits dans l'annexe aux comptes annuels 2011 au paragraphe « règles et méthodes d'évaluation ». Au 30 avril 2012, aucun changement d'estimations ou de jugements n'a été pratiqué.

Correction des comptes antérieurs

Correction d'erreurs sur les actifs incorporels

Lors de l'acquisition de SFC au groupe Partouche en avril 2006, il avait été reconnu des immobilisations incorporelles liées aux droits d'exploitation des casinos. Les éléments caractéristiques de ces droits ne les rendent pas éligibles à la qualification d'un actif incorporel selon les critères de la norme IAS 38. Le bilan a donc fait l'objet d'une correction.

La correction a consisté à annuler la présentation d'actifs incorporels pour 31 M€ et de l'IDP correspondant pour 10 M€ puis à reclasser le montant net en goodwill. La correction a été appliquée dès le 1er novembre 2010 et au bilan au 31 octobre 2011. Elle est de même montant.

Il est précisé que cette correction n'a pas d'incidence sur le résultat, ni sur la situation nette.

Présentation du chiffre d'affaires

Conformément à IAS 18 et aux pratiques sur le marché des jeux de casino, SFC a décidé de modifier la présentation de son chiffre d'affaires en présentant désormais les recettes avant les prélèvements de l'Etat et de la Commune sur les recettes des jeux.

V. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

1) Ecarts d'acquisition - Goodwill

	30.04.2012 Retraité (1)	31.10.2011 Retraité (1)	01.11.2010 Retraité (1)
Valeur d'acquisition à l'ouverture	30 883	30 883	30 883
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	-	-
Augmentation	-	-	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-	-
Valeur d'acquisition à la clôture	30 883	30 883	30 883
Pertes de valeur à la clôture	(11 204)	(11 204)	(11 204)
Valeur nette	19 679	19 679	19 679

1) cf. partie IV « Correction d'erreurs »

Au 30 avril 2012, le Groupe n'a pas relevé d'indices de perte de valeur sur les différentes Unités Génératrice de Trésorerie (jeux virtuels et casinos). Les hypothèses retenues lors de l'arrêté des comptes annuels sont disponibles au paragraphe IV, note 2 des comptes consolidés du 31 octobre 2011.

2) Immobilisations incorporelles

	30.04.2012	31.10.2011	01.11.2010
	Retraité (1)	Retraité (1)	Retraité (1)
Valeur brute à l'ouverture	712	734	752
Acquisitions	11	15	2
Diminutions	(4)	(38)	(20)
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-	-
Valeur brute à la clôture	718	712	734
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	704	731	746
Dotations de l'exercice	4	10	5
Reprise de l'exercice	(4)	(38)	(20)
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-	-
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	704	704	731
Valeur nette	14	8	3
Dont :			
Jeux virtuels			
Casino	14	8	2
Structures et divers	-	-	1
	14	8	3

Au regard du paragraphe précédent, la correction d'erreur impacte les immobilisations incorporelles.

3) Immobilisations corporelles

	30.04.2012	31.10.2011
Valeur brute à l'ouverture	18 497	18 300
Acquisitions (1)	712	657
Diminutions (2)	(808)	(460)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Virement de poste à poste	-	-
Valeur brute à la clôture	18 401	18 497
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	14 108	13 297
Dotations de l'exercice	519	1 219
Reprise de l'exercice	(765)	(408)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Virement de poste à poste	-	-
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	13 862	14 108
Valeur nette	4 539	4 389
Dont :		
Jeux virtuels	1 199	1 032
Casinos	3 340	3 357
Structure & divers	-	-
	4 539	4 389

(1) Au 30.04.2012, les investissements dans les casinos ont représenté 376 K€ (Gruissan : 160 K€, Port-la-Nouvelle : 55 K€, Châtelguyon : 161 K€) et 327 K€ pour les jeux virtuels (SFC). Les immobilisations en cours s'élèvent à 9 K€.

(2) Les diminutions correspondent principalement à la cession des immobilisations sur le site de Belle Epine à hauteur de 431 K€ suite à l'arrêt de son exploitation et à la mise au rebut de matériel et agencement suite à la rénovation du site du Passage des Princes à hauteur de 268 K€.

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2011	Augmen- tation	Dimi- nution	Virement de poste à poste	Transfert de (vers) des actifs à céder	Ecart de conver- sion	30.04.2012
Terrains	47						47
Constructions	2 842						2 842
Installations techniques	9 847	469	(714)	(30)			9 573
Autres immobilisations corporelles	5 286	234	(94)	30			5 456
Immobilisations en cours	474	9					483
Valeurs brutes	18 497	712	(808)	-	-	-	18 401
Terrains	-						-
Constructions	1 424	68					1 492
Installations techniques	8 164	317	(672)	(29)			7 780
Autres immobilisations corporelles	4 055	134	(93)	29			4 125
Immobilisations en cours	464						464
Amort. et pertes de valeurs *	14 108	519	(765)	-	-	-	13 862
Valeurs nettes	4 389	193	(43)	-	-	-	4 539
(*) Dont pertes de valeur	464						464

4) Provisions courantes

	30.04.2012	31.10.2011
Jackpot	39	21
Autres	10	10
Total	50	31

5) Provisions non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	31.10.2011	Augmen- tation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variation s	30.04.2012
Litiges Prud'homaux	162	50	(90)	(56)			66
Avantages postérieurs à l'emploi	149	9		(16)			142
Litige Agadir	1 100						1 100
Total	1 411	59	(90)	(72)			1 308

6) Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts auprès des établissements de crédit », à moins et plus d'un an, du Passif actualisé de la Société Française de Casinos dans le cadre du Plan de Continuation augmentées des dettes non déclarées, non éteintes ainsi que des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts & dettes financières divers », courants comme non courants, diminués de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif du bilan.

	30.04.2012	31.10.2011
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	671	875
Emprunts & dettes financières divers à plus d'un an	6 032	5 966
Dette sur acquisition d'immobilisations à plus d'un an	-	-
	I 6 702	6 841
<i>Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	2 415	2 609
<i>Echéances à plus de cinq ans</i>	4 287	4 232
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	263	274
Intérêts courus sur emprunts	3	4
Banques créditrices	30	8
Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an	380	347
Dette sur acquisition d'immobilisations à moins d'un an	-	-
	II 676	633
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
OPCVM	-	-
Disponibilités	1 745	1 949
	III 1 745	1 949
Endettement financier net (I + II - III)	5 633	5 525

- **Emprunts et dettes financières divers à moins d'un an**

	30.04.2012	31.10.2011
Avances consentis par les associés ou sociétés apparentées :		
Frameliris	-	25
Verneuil Participations	13	13
E.E.M.	7	7
Divers associés	14	13
	34	58
Divers	-	-
Passif de Société Française de Casinos	346	289
Total	380	347

L'ensemble des postes regroupés sous la rubrique « Passif de Société Française de Casinos » dans le cadre du Plan de Continuation de la Société Française de Casinos se décompose ainsi :

- **Nature du passif de Société Française de Casinos dans le cadre du plan de continuation**

	30.04.2012	
	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Passif de la Société Française de Casinos		
Dettes fiscales et sociales	4	83
Dettes fournisseurs	47	884
Dette Partouche	178	3 381
Dette obligataire	110	2 097
Autres prêts	25	477
Passif rééchélonné au titre du plan de continuation avant actualisation	364	6 923
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie	(18)	(1 365)
Passif rééchélonné au titre du plan de continuation après actualisation	346	5 558
Dettes non déclarées, non éteintes	-	474
Total	346	6 032

- **Charges financières**

Les charges financières relatives à ces dettes s'analysent ainsi :

	30.04.2012	31.10.2011	30.04.2011
Charges d'intérêts des établissements de crédit	40	62	28
Charges d'intérêts liées à l'actualisation du passif	123	-	-
Charges d'intérêts des activités poursuivies	163	62	28

- **Risques de taux et privilèges accordés**

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. De ce fait, l'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier, lequel est majoritairement à taux fixe.

La synthèse des dettes financières en matière de taux et de privilèges est la suivante :

	30.04.2012	31.10.2011
Taux fixe	246	363
Taux variable	721	798
Sans taux	6 412	6 313
	7 378	7 474
Faisant l'objet de garanties (cautions, réserves de propriété)	21	114
Faisant l'objet d'hypothèques et de nantissements	5 588	5 613
Sans garanties ni nantissement	1 770	1 747
	7 378	7 474

- **Risque de liquidité**

Les financements de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS sont essentiellement constitués d'emprunts bancaires historiques et d'avances consenties par ses actionnaires et leurs sociétés apparentées.

Les emprunts souscrits par le Groupe contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties ou à réaliser des opérations d'acquisition ou de cession.

Ces contrats d'emprunts ne contiennent pas de clause d'exigibilité fondée sur le respect de ratios financiers.

Dans le cadre de son plan de continuation, Société Française de Casinos doit rembourser son passif en 8 annuités progressives selon l'échéancier suivant :

- 1 an après l'adoption du plan : 5% du passif,
- 2 ans après l'adoption du plan : 5% du passif,
- 3 ans après l'adoption du plan : 5% du passif,
- 4 ans après l'adoption du plan : 8% du passif,
- 5 ans après l'adoption du plan : 12% du passif,
- 6 ans après l'adoption du plan : 15% du passif,
- 7 ans après l'adoption du plan : 25% du passif,
- 8 ans après l'adoption du plan : 25% du passif,

Le premier remboursement interviendra le 21 juillet 2012.

7) Informations sectorielles

- Analyse du capital investi par activité

	30.04.2012		31.10.2011	
Répartition par activité :				
Jeux virtuels	1 084	5,2%	1 035	5,1%
Casinos	21 129	101,5%	20 950	102,2%
Structure	(1 389)	-6,7%	(1 487)	-7,3%
	20 824	100,0%	20 498	100,0%
Répartition par sites :				
SFC	1 084	5,2%	1 035	5,1%
Gruissan	10 854	52,1%	10 663	52,0%
Port-la-Nouvelle	1 591	7,6%	1 577	7,7%
Châtelguyon	8 568	41,1%	8 535	41,6%
Structure	(1 273)	-6,1%	(1 312)	-6,4%
	20 824	100,0%	20 498	100,0%
Réconciliation du capital investi :				
Capitaux propres	15 191	72,9%	14 973	73,0%
A ajouter :				
Endettement financier net (1)	5 633	27,1%	5 525	27,0%
Total des capitaux investis	20 824	100,0%	20 498	100,0%

(1) Nonobstant l'affectation spécifique de certaines lignes de crédit à une activité ou à des investissements ressortant de l'une ou de l'autre des activités, l'endettement est considéré au regard de la gestion du groupe comme non affecté.

- Analyse sectorielle du bilan

	Jeux virtuels		Casinos		Structure		30.04.12	31.10.11
	2012	2011	2012	2011	2012	2011		
Goodwill			19 679	19 679			19 679	19 679
Immobilisations incorporelles		1	15	7			15	8
Immobilisations corporelles	1 199	1 032	3 340	3 357			4 539	4 389
Autres actifs financiers	181	170	115	115			296	285
Impôts différés actifs	4	9	59	68			63	77
Actifs non courants	1 384	1 212	23 208	23 226			24 591	24 438
Actifs destinés à la vente								
Stocks et en cours	54	54	135	136			189	190
Clients et compte rattachés	383	137	67	64	15	15	464	216
Autres actifs courants	460	475	453	254	147	200	1 061	929
Actif d'impôt exigible	16	11					16	11
Actifs courants	913	677	655	454	162	214	1 730	1 345
Dettes financières diverses	14	14					14	14
Passifs non courants			77	86			77	86
Provisions non courantes	62	28	146	193	1 100	1 190	1 308	1 411
Impôts différés passif								
Passifs non courants	76	42	223	279	1 100	1 190	1 399	1 511
Passifs destinés à la vente								
Fournisseurs	703	440	475	491	400	409	1 577	1 339
Dettes fiscales et sociales	310	262	1 531	1 555	29	80	1 871	1 897
Autres passifs courants	123	110	455	375	22	22	601	507
Provisions courantes			50	31			50	31
Passif d'impôt exigible								
Passifs courants	1 137	811	2 510	2 452	451	511	4 098	3 775
Capitaux investis	1 084	1 035	21 129	20 950	(1 389)	(1 487)	20 824	20 498

- Analyse des résultats par activités

	Jeux virtuels			Casinos			Structure			30.04.12 6 mois	31.10.11 12 mois	30.04.11 6 mois
	04.12	10.11	04.11	04.12	10.11	04.11	04.12	10.11	04.11			
Produits des activités ordinaires	1 121	2 503	1 305	5 334	10 686	5 16 1				6 455	13 189	6 466
Charges opérationnelles <i>Dont : dotations nettes aux amortissements et provisions</i>	1 196	2 820	1 405	4 655	9 675	4 862	395	810	359	6 246	13 305	6 625
	71	332	182	380	901	490	3	261	11	453	1 494	683
Résultat opérationnel courant	(76)	(317)	(99)	679	1 011	299	(395)	(810)	(359)	208	(116)	(159)
Autres produits et charges opérationnels non courants	82	(75)	(1)	(2)	27	1	99	(770)	(1 107)	179	(818)	(1 107)
Résultat opérationnel	6	(392)	(100)	677	1 038	300	(296)	(1 580)	(1 466)	387	(934)	(1 266)
Résultat net des activités arrêtées/cédées												

Il est rappelé que le Groupe a procédé à une analyse différente de la segmentation entre l'activité des jeux virtuels et la structure. En effet, l'activité « Jeux virtuels », logée dans SFC supporte notamment un ensemble de coûts liés aux obligations d'une société cotée. Ceux-ci ont été réaffectés à la structure, les résultats opérationnels de l'activité « Jeux virtuels » étant modifiés à due concurrence.

8) Impôt sur les sociétés

Société Française de Casinos et ses filiales détenues à plus de 95% constituent un groupe fiscal intégré. De même, Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon et ses filiales directes constituent également un groupe fiscal intégré. Les sociétés civiles immobilières sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

L'impôt du groupe consolidé au 30 avril 2012 a été apprécié sur la base d'un résultat annuel. Compte tenu de la conjoncture économique, le résultat fiscal du groupe ne devrait pas générer d'impôt à payer à la clôture de l'exercice. La société a donc décidé de ne pas comptabiliser d'impôt sur les sociétés dans les comptes consolidés semestriels du 30 avril 2012.

9) Résultat par action

(En euros)	30.04.2012	31.10.2011	30.04.2011
Résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la société	219 479	489 488	(1 343 540)
Nombre d'actions pondérées	5 092 470	3 622 933	3 606 650
Nombre moyen d'actions diluées	5 092 470	5 092 470	3 606 650
Résultat net par action	0,04€	0,14€	<0,37€>
Résultat net dilué par action	0,04€	0,14€	<0,37€>

10) Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

11) Engagements hors bilan

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Dans le cadre des lignes de crédit consenties par la Société Générale, le Groupe a nanti le fonds de commerce du Casino de Port-la-Nouvelle.

Nantissement par la Société du Casino de Port la Nouvelle de 19 056 € de titres de la Société Bordelaise de CIC.

Nantissement de la totalité des 39.955 actions de la Société Centre d'Animation Le Phœbus au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire.

Affectation hypothécaire sur l'ensemble immobilier du casino de Châtelguyon au profit de la BPMC et de la BCME et de Groupe Partouche à hauteur de leur créance.

- **Créances garanties par des sûretés réelles**

La créance de 52 K€ détenue à l'encontre de la Sci Drache est garantie par une affectation hypothécaire d'un ensemble immobilier au profit de Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme.

12) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction du groupe, s'établit comme suit :

	30.04.2012			31.10.2011		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Avantages à court terme :	35	16	51	130	62	192
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Total	35	16	51	130	62	192

Par « avantages à court terme », il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés

13) Evénements postérieurs

- **Litige Atlantis Finances**

Par jugement du 21 mai 2012, le Tribunal de Commerce de Paris a rejeté l'ensemble des demandes faites par la Société Atlantis Finances.

En date du 11 juin 2012, l'appel a été interjeté de cette décision.

- **Renouvellement de l'autorisation des jeux à Gruissan**

En date du 29 juin 2012, l'autorisation d'exploiter les jeux a été accordée à la Société Centre d'Animation Le Phœbus pour une durée de 5 années à compter du 1^{er} juillet 2012 pour prendre fin le 28 février 2017.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011/2012**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la Société Française de Casinos, relatifs à la période du 1^{er} novembre 2011 au 30 avril 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Correction des comptes antérieurs » de l'annexe qui expose la correction d'erreur sur les actifs incorporels ainsi que le changement de présentation du chiffre d'affaires intervenus sur la période ;
- la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe concernant le maintien du principe comptable de continuité d'exploitation qui repose sur les actions mises en place par la société pour respecter les modalités de son plan de continuation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 16 juillet 2012

Les Commissaires aux Comptes
SYNERGIE-AUDIT
Michel Bachette-Peyrade

ERNST & YOUNG et Autres
Nicolas Sabran